



Mauvaise estimation facture d'eau

Par **Beran77**, le 10/10/2017 à 11:22

Bonjour à tous,
J'ai emménagé en août 2014 dans ma maison et Suez a effectué un relevé de mon compteur en septembre 2014. J'ai reçu ensuite une facture avec une estimation trimestrielle de ma consommation.
Depuis cette date, aucun relevé de mon compteur n'a été fait. Je précise que le compteur est dans mon garage.
En 2016, un releveur est passé et nous étions absents. J'ai appelé Suez pour prendre un RDV et communiquer en parallèle l'index de mon compteur. La conseillère n'a pas voulu prendre l'index car cela faisait 2 ans que le compteur n'avait pas été relevé. Elle m'a donc dit qu'on allait me contacter pour prendre un RDV. Personne ne m'a contacté et un releveur est de nouveau passé pendant mon absence. j'ai de nouveau appelé et personne n'est ensuite venue.
Début Septembre 2017, un releveur a pu accéder à mon compteur et nous avons reçu une facture salée.
Au delà du fait que nous avons eu une fuite d'eau sur la soupape de sécurité eau chaude sanitaire de la chaudière (qui n'est visiblement pas prise en charge par la loi pour un geste commercial) nous avons eu un rattrapage lié aux mauvaises estimations.
Pouvez-vous me dire si j'ai un recours pour obtenir un geste commercial sur la mauvaise estimation de ma consommation et le fait qu'en 3 ans aucun relevé n'a été fait par Suez ?
je vous remercie pour votre aide car je dois 1200 € à Suez... Help !

Par **Lag0**, le 10/10/2017 à 13:42

Bonjour,
Je suis étonné de votre problème, car il m'arrive régulièrement de faire corriger les factures estimées en fonction de mon compteur. Il me suffit d'appeler mon fournisseur à réception de facture pour lui faire part de mon relevé compteur et si la différence est trop importante, il refait une nouvelle facture avec mon relevé.
Avez-vous, durant toutes ces années, tenté de faire corriger les factures estimées de la sorte ?

Par **morobar**, le **10/10/2017** à **15:42**

Bjr,rnCeci étant 1200 euro pour 3 ans de fourniture d'eau ne parait pas extraordinaire.

Par **Lag0**, le **10/10/2017** à **17:46**

[citation]Ceci étant 1200 euro pour 3 ans de fourniture d'eau ne parait pas extraordinaire.[/citation]rnrnSi j'ai bien compris, c'est 1200€ de rattrapage en plus des factures estimées...